

Affaires courantes

Le Président: Je vais prendre toutes ces considérations en délibéré. Je veux que les députés se rendent bien compte et qu'ils admettent que, dans le cas d'une convention, le Président a évidemment pleine discrétion pour prendre la décision qui convient.

Je veux signaler à tous les députés qu'une convention, c'est un peu comme une entente, une tradition que nous appliquons à la Chambre des communes.

• (1215)

Quand une affaire a été devant les tribunaux, il n'a jamais été question qu'on ne puisse pas y faire référence à la Chambre des communes.

La plupart du temps, c'est laissé au bon jugement des députés eux-mêmes. Lorsqu'un député pose une question, il doit se demander si elle constitue une transgression de la convention.

Par ailleurs, quand la personne qui répond à une question se trouve dans cette position, c'est à elle de tenir compte de ces considérations. Essentiellement, c'est l'affaire des députés eux-mêmes.

Dans ce cas particulier, deux éléments ont été soulevés. Je vais examiner tous les arguments qui ont été avancés. Je suis sûr que la Chambre me laissera le temps d'examiner ce qui avait été dit dans les déclarations originales.

S'il est nécessaire d'y revenir, je le ferai, mais j'aimerais avoir du temps pour examiner une fois de plus toute l'affaire et peut-être donner des directives à la Chambre sur l'orientation que nous devrions prendre face à une convention particulière à la Chambre.

Si les députés veulent bien me confier cette question, j'en reparlerai à la Chambre dès que je le pourrai, au besoin.

* * *

[Français]

LES VOIES ET MOYENS**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION**

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 83(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer un avis de motion des voies et moyens visant à modifier la Loi sur la taxe d'accise.

Je demande que l'étude de la motion soit inscrite à l'ordre du jour.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Ronald J. Duhamel (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à un certain nombre de pétitions.

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS**

L'hon. William Rompkey (Labrador, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le premier rapport du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, qui fait rapport du projet de loi C-67 avec des propositions d'amendement.

* * *

LOI SUR LA BUFFALO AND FORT ERIE PUBLIC BRIDGE COMPANY

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-81, Loi modifiant la Loi concernant la «Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company».

(Les motions sont adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

PÉTITIONS**LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU**

M. Simon de Jong (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions. La première vient d'habitants de Balcarres et Fort Qu'Appelle, dans ma circonscription.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'appuyer les mesures législatives punissant sévèrement les criminels violents qui utilisent des armes pour commettre des crimes, d'appuyer les nouvelles dispositions du Code criminel sur le contrôle des armes à feu et d'appuyer toute mesure législative abrogeant et modifiant les mesures législatives existantes sur le contrôle des armes à feu qui n'ont pas amélioré la sécurité publique.

LES PROGRAMMES SOCIAUX

M. Simon de Jong (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, la deuxième pétition vient de gens de partout au Canada.

Les pétitionnaires font remarquer l'importance des programmes sociaux à la base de la société canadienne, l'importance pour les Canadiens d'avoir accès à des soins de santé satisfaisants, à la sécurité de la vieillesse, et autres.

• (1220)

Ils demandent au Parlement de maintenir et d'améliorer les programmes sociaux qui sont notre droit et notre héritage.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Werner Schmidt (Okanagan—Centre, Réf.): Monsieur le Président, je voudrais maintenant présenter trois pétitions.